



CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

À Montbouy, le 3 octobre 2026

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Élective 2026

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous êtes convoqué(e) à l'Assemblée Générale Élective de l'AAPPMA Le Brochet de Montbouy, organisée pour procéder au renouvellement du Conseil d'administration pour le mandat du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2031.

DATE	HORAIRE	LIEU
Samedi 7 novembre 2026	De 15 h 00 à 17 h 00	Salle Segeaste à Montbouy

Vous souhaitez participer à la gestion des parcours, à la protection des milieux aquatiques, aux actions d'entretien, à la garderie, aux animations et à la vie associative ? Nous vous invitons à présenter votre candidature.

Pour candidater au Conseil d'administration, le candidat doit satisfaire aux conditions prévues par les statuts et les textes applicables, notamment être membre actif depuis deux ans, sauf exception réglementaire.

Nous comptons sur votre engagement pour construire collectivement l'avenir du Brochet de Montbouy.

Ordre du jour

- Ouverture de l'assemblée par Gilles Priault, président ;
- Désignation des scrutateurs ;
- Vérification des membres actifs présents et émargement ;
- Présentation des modalités du scrutin ;
- Élection à bulletins secrets des membres du Conseil d'administration ;
- Élection du ou des délégués supplémentaires à l'Assemblée Générale de la Fédération, si applicable ;
- Approbation des candidatures au Conseil d'administration de la Fédération, si applicable ;
- Suspension de séance pour permettre au nouveau Conseil d'administration d'élire le bureau ;
- Proclamation de la composition du bureau ;
- Clôture de l'assemblée.

IMPORTANT :

Le vote est personnel. Le membre actif doit être présent. Les pouvoirs, procurations et votes par correspondance ne sont pas admis. Il est recommandé de se présenter avec la carte de pêche 2026 et une pièce d'identité.

Nous comptons sur votre présence et votre participation.

Le Président

Gilles Priault

Le Secrétaire

Arnaud Péret